# Guide pour Obtenir un Rescrit Fiscal

## 📌 Qu'est-ce qu'un rescrit fiscal ?

- - C'est une procédure permettant à une association de demander à l'administration fiscale si elle est éligible au régime du mécénat.
- - Ce rescrit permet de savoir si les dons qu'elle reçoit peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt pour les donateurs.
- - La réponse de l'administration engage l'État : en cas de validation, l'association peut délivrer des reçus fiscaux en toute sécurité.

## ✅ Conditions à remplir pour demander un rescrit fiscal :

- - L'association doit être à but non lucratif (loi 1901)
- - L'activité de l'association doit présenter un caractère d'intérêt général
- - L'association ne doit pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes
- - Elle ne doit pas distribuer ses bénéfices
- - Elle doit avoir une gestion désintéressée

## 📝 Démarches à effectuer :

- - Rédiger un courrier de demande de rescrit fiscal adressé à la direction des finances publiques (DDFIP) du département du siège de l'association
- - Joindre à ce courrier les pièces suivantes :
- - - Statuts de l'association
- - - Rapport d'activité (s'il existe)
- - - Bilan financier ou budget prévisionnel
- - - Description précise des activités
- - - Modèle de reçu fiscal envisagé
- - Envoyer le dossier en recommandé avec accusé de réception

## 📪 Où envoyer la demande ?

- - À la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) du département de votre siège social
- - Vous trouverez l'adresse exacte sur le site : https://www.impots.gouv.fr

## ⏳ Délais et suite :

- - L'administration dispose de 6 mois pour répondre à compter de la réception du dossier complet

- - Sans réponse dans ce délai, cela vaut refus implicite
- - Si la réponse est favorable, vous pouvez commencer à délivrer des reçus fiscaux
- - Il est conseillé de conserver précieusement cette réponse pour tout contrôle futur